

# vill'infos

VILLEMANDEUR

SEPTEMBRE 2022



P03.  
Focus sur...

P06. Enfance  
& jeunesse



P04. Travaux  
& environnement

P07. Expression  
des listes



P05. Economie  
& animations

P08. Infos  
& calendrier

[www.villemandeur.fr](http://www.villemandeur.fr)

Mairie de Villemandeur  
1bis avenue de la Libération  
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02.38.07.16.70  
Mail : [mairie@mairie-villemandeur.fr](mailto:mairie@mairie-villemandeur.fr)

 **VILLEMANDEUR**  
le bon vivre



## Le mot du Maire

Mandoraises, Mandorais,

Avec cette fin de trêve d'été qui voit s'esquisser des journées plus courtes, mais aussi moins suffocantes, nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

Cette période estivale a été précédée de nombreuses animations présentées par les écoles et par diverses associations de notre commune. Durant les mois de juillet et d'août, certains groupes sont toujours présents, pour animer la ville ou bien proposer des activités à leurs adhérents et à la population.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et dirigeants qui se rendent disponibles tout au long de l'année, pour que chacun puisse trouver des lieux d'échange et de partage divers dans la commune. Je vous invite à les rejoindre durant votre temps libre et ainsi contribuer au bien vivre ensemble qui caractérise encore notre village.

Septembre est aussi synonyme de rentrée des classes. Villemandeur est dotée de deux groupes scolaires de 15 et 14 classes, allant de la petite section maternelle au CM2. Deux directrices pour ces deux écoles qui ont comptabilisé à la rentrée 333 enfants pour les Catalpas et 355 enfants pour le Buisson. Alors qu'il est temps de classer cette période de vacances au rang des souvenirs, je vous souhaite une rentrée vivifiante.

**Denise Serrano**  
Maire de Villemandeur



## ARRIVÉE DE MME BALOCHE

Lors du Conseil Municipal du **26 juillet 2022**, Madame **BALOCHE Nicole** a rejoint l'équipe de Monsieur **PRIGENT (Ensemble pour Villemandeur)**, place laissée vacante suite à la démission de Madame **LEQUER Fanny** et du désistement de Monsieur **NAVARD Erick**.



Nicole BALOCHE a été conseillère municipale de **janvier 2009 à mars 2014** avec la liste de Mme SERRANO Denise, ensuite **fin mars 2014 à fin juin 2020** sur la liste de M. PRIGENT André.

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**Yvette BOULLERAY** a été conseillère municipale et adjointe au CCAS, (Centre communal d'action sociale) avec le maire Daniel POINT de **1991 à 2008**.

**Roland BOURDOIS** également conseiller et adjoint avec Daniel POINT, de **1977 jusqu'en 2008** et également avec l'équipe de Denise SERRANO de **2008 à 2014**.

Nous avons pu apprécier les grandes qualités de ces deux personnes (amabilité, gentillesse, patience, bonne humeur, souci de la bonne entente entre tous. Elles étaient particulièrement appréciées du personnel de la mairie, pour lequel elles montraient beaucoup d'attention et elles entretenaient des relations des plus cordiales. Au nom du Conseil Municipal, au nom des anciens conseillers municipaux, au nom du personnel communal, **nous rendons hommage à Madame BOLLERAY Yvette et Monsieur BOURDOIS Roland, et présentons nos condoléances, profondément attristées, à leurs familles et leurs amis.**

# 03. Focus sur...

## RAPPEL DE LA SÉCURITÉ DEVANT LES ÉCOLES

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ ET DU RESPECT

Aux abords des écoles, merci de respecter les règles de stationnement en vigueur : Ne pas stationner devant un passage piéton, sur le trottoir, devant une ligne jaune, sur un passage surélevé ou sur un emplacement réservé aux cars/bus.

L'arrêt au milieu de la chaussée reste interdit et est également réprimé. Il est indispensable, pour la fluidité des entrées et sorties, de ne vous positionner que sur les emplacements prévus à cet effet. De nombreux parkings sont à votre disposition à proximité des écoles.

**Le non-respect de ces règles vous expose à être verbalisé.**

### LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Ce nouveau moyen de déplacement impose le respect du code de la route ainsi que les conseils indiqués ci-dessous :



**Les nouvelles règles de sécurité en vigueur**  
dès le 25/10/2019

**> Soyez prudent !**  
Prenez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

**Séparez-vous de vos casques, casques et écouteurs**  
N'utilisez pas votre téléphone

**Vous avez jusqu'au 31 juillet 2020 pour équiper votre engin :**

- de la sonde de pression correcte et adaptée
- de dispositifs anti-vibride (accrocs, cales et bandes de confort/ergo)
- d'un confortateur adéquat
- d'un système de freinage

**> Ne transportez pas de passagers !**  
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

**> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.**

**25** Pour pouvoir circuler sur la route publique, votre engin doit être équipé à 250W.

**En agglomération ou sur les voies vertes et les zones cyclables, le port de casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.**

**Portez un équipement en agglomération, même s'il s'agit de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.**

**> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**

## POLICE MUNICIPALE



La police municipale est joignable par téléphone durant ses horaires d'ouverture :  
**02 38 07 16 73**

Par courriel, il est possible de lui soumettre ses questions :  
[policemunicipale@mairie-villemandeur.fr](mailto:policemunicipale@mairie-villemandeur.fr)

Un accueil physique est également possible :  
**du lundi au vendredi de 09h00 à 10h00 et de 13h30 à 14h30.**

# 04. Travaux & environnement

## BOULEVARD KENNEDY ET RUE ANTOINE DE ST EXUPÉRY



Les travaux boulevard Kennedy ont commencé pour une durée d'environ 3 mois. Ces travaux ont modifié le sens de circulation de la rue Ernest Malatre qui peut maintenant être descendue en direction de Montargis.



Remaniement des trottoirs de la rue Antoine de St Exupéry ainsi que création d'emplacements de parking à partir du 12 septembre.

## ≡ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ≡

FAUT-IL OUI OU NON ARRÊTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE ?

**Il y a de multiples raisons pour éteindre l'éclairage la nuit ou du moins une partie de la nuit :**

**RÉALISER des économies budgétaires,  
LIMITER la consommation d'énergie,  
PROTÉGER la biodiversité en garantissant une  
meilleure qualité de nuit pour la faune et la flore,  
PROTÉGER la santé humaine...**

La Loi attribue au maire, au titre de ses pouvoirs de police, la responsabilité du service public d'éclairage nocturne. Ce service concerne les espaces publics ou à vocation à être utilisés la nuit. L'arrêté sur la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses du 27 décembre 2018 prescrit de nouvelles obligations réglementaires de gestion de l'éclairage.

L'absence ou l'insuffisance d'éclairage public est constitutif d'une carence de l'autorité de police à l'origine

d'un dommage susceptible d'engager la responsabilité de la commune. Un juste équilibre entre les objectifs d'économie d'énergie et de sécurité doit donc être recherché.

A Villemaandeur, dans quelques jours, l'éclairage public sera éteint entre 23 heures et 5 heures, dans certaines rues :

*Les Jarriers - Sainte Colombe - Plume rouge avec une partie des Colombiers - Blériot - Gay Lussac - La Manche - Maurice Cousin - Ambroise Paré - Les Glycines - Balzac - Goncourt - Flamanderie - Bois rond la Brosse et une partie Petit bois rond*

**Soyons tous exemplaires avec cette extinction la nuit, cela nous permettra tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.**

# 05. Economie & animations

## MUSIKAIR



Pour son 20ème anniversaire Musikair a intégré un nouveau site : le château de Lisledon !

Ce lieu transformé pour l'occasion a conquis les habitués de cet événement mais également les nouveaux venus qui ont découvert divers artistes dont certains bien connus du grand public (Yarol Poupaud).

## FÊTE DES 4 JOURS

### UNE PREMIÈRE ÉDITION SOUS LE SOLEIL

**Cette première édition au domaine de Lisledon s'est déroulée sous le soleil.** La brocante a comme d'habitude attirée beaucoup d'exposants et de visiteurs. Le spectacle «années 80» du samedi soir a rassemblé de nombreux adeptes comme le feu d'artifice tiré au-dessus du château. Le comité des fêtes est très satisfait de ce nouveau lieu et confirme que dorénavant la fête des 4 jours se tiendra là-bas.

## CINÉ PLEIN AIR

### WESTERN ET RODÉO

**Plus de 150 personnes sont venues assister à cette soirée western avec la diffusion du film « retour vers le futur 3 » mais également un rodéo mécanique qui a fait le plaisir des petits et des grands.**

La recherche d'un bandit caché dans le domaine a fait courir les participants et divers jeux ont permis aux enfants de s'amuser en attendant la projection.



# 06. Enfance & Jeunesse

## CENTRE DE LOISIRS



CARTON PLEIN

**Plus de 150 enfants ont fréquenté le centre de loisirs pendant les mois d'été.**

En juillet, ils ont exploré les royaumes des fées, des sorciers et des magiciens. En août, ils ont pu voyager à travers divers pays du monde en participant à des activités variées.

Des sorties rafraichissantes leur ont été proposées dans les piscines d'Amilly, de Montargis et de Dampierre, ainsi que du paddle sur le lac des closiers.

D'autres sorties récréatives ont été organisées : Chapiparc, accrobranche de Conflans, laser game à Montargis, poney club arc en ciel...



## LA RENTRÉE DES CLASSES

**333 élèves ont fait leur rentrée aux Catalpas et 355 à l'école du Buisson.**

**La halte-garderie a aussi fait sa rentrée pour les tout-petits (0 à 3 ans).**

**Le collège Lucie Aubrac comptabilise 585 élèves cette année.** Monsieur Marc Gaudet, Président du Conseil Départemental, accompagné de Madame Le Maire, Denise Serrano ainsi que les Conseillers départementaux et représentants académiques ont visité l'établissement et son internat.

**Au lycée Durzy, 1450 élèves dont 260 internes viennent du Loiret et des académies limitrophes comme la Seine et Marne et l'Yonne.**

La spécialité « arts appliqués » est une des raisons de la présence d'élèves originaires d'autres départements. 18 internes inscrits aux différents BTS (Informatique, Electro Tech, CPI et CRSA) logeront aussi à l'internat.



# 07. Expression des listes

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR (DENISE SERRANO)

Difficultés rencontrées par des familles concernant la garde de leurs enfants le mercredi.  
Fin août, nous avons appris que, pour cette année 2022 – 2023, des familles avaient rencontré des difficultés d'inscription au centre de loisirs des mercredis à Pannes. Le nombre d'inscriptions a doublé ne permettant plus de satisfaire toutes les demandes : 85 places étant ouvertes. Depuis plusieurs années, une convention passée entre nos deux communes permettait aux enfants de Villemandeur de bénéficier d'un lieu dédié dans cet accueil de loisirs.

Les 3 dernières années 35 Mandorais étaient inscrits. Cette année 45 Mandorais et 27 Pannois ont pu recevoir une réponse favorable et une quinzaine de familles ont aujourd'hui reçu un refus.

Les services travaillent à proposer des solutions aux familles. Plusieurs pistes sont à l'étude : ouvrir un accueil à Villemandeur fait partie des pistes mais ce n'est pas la seule. Nous reviendrons vers vous rapidement.

Groupe de la majorité municipale

## GROUPES D'OPPOSITION

### ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR (ANDRE PRIGENT)

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances si vous avez pu en bénéficier, ainsi qu'une bonne rentrée. Cet été caniculaire inédit dans ses proportions va malheureusement laisser de longues marques dans certaines régions. Il va également nous permettre de réfléchir différemment, de manière plus globale sur de nombreux sujets et notamment sur notre mode de vie et son impact environnemental afin de faire des choix plus responsables pour la planète que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants. Face à son coût croissant, l'économie de l'énergie sous toutes ses formes va devenir un enjeu majeur auquel nous devons faire face, aussi bien à l'échelle de la France que de notre commune. Nous continuerons de travailler sur ce sujet avec la majorité pour en limiter l'impact sur nos vies et nos finances. Nous avons par ailleurs le plaisir de réaccueillir Madame Nicole BALOCHE au sein de notre groupe en remplacement de Madame LEQUER. Ensemble Pour Villemandeur reste à votre écoute !

### VILLEMANDEUR AVEC VOUS (CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Début septembre, nous avons alerté Madame le Maire sur les difficultés rencontrées par plusieurs familles mandoraises concernant la garde de leurs enfants le mercredi et les petites vacances. En effet le centre aéré de Pannes, implanté conjointement par les 2 communes, a dû refuser des enfants par manque de place, les demandes ayant été beaucoup plus nombreuses cette année. C'est un problème de longue date. Néanmoins, nous sommes satisfaits de la réponse apportée par Madame le Maire en conseil municipal. En effet, la commune a commencé à travailler sur la possibilité d'ouvrir un centre aéré à Villemandeur courant 2023. C'est un travail de longue haleine avec les partenaires (la Caf entre autre), mais nous espérons voir enfin aboutir ce centre aéré pour les mercredi et petites vacances que de nombreuses familles souhaitent depuis longtemps. Nous resterons vigilants sur ce dossier, et resterons à l'écoute des familles pour le faire aboutir. Bonne rentrée à tous.

<p><b>SEPTEMBRE</b> Exposition photo samedi 17 septembre au samedi 8 octobre</p> <p><b>OCTOBRE ROSE</b></p> <p>Jeux de société Diabolobus samedi 1 octobre Ma ville ma planète samedi 8 octobre</p>	<p>Journée du goût samedi 15 octobre Marché mensuel dimanche 30 octobre</p> <p>Jeux de société Diabolobus samedi 5 novembre Don du sang vendredi 20 novembre Soirées documentaires jeudis 10 et 24 novembre Marché mensuel dimanche 27 novembre</p> <p>Venez commander pour le marché de Noël</p>	<p>Marché artisanal de Noël MJC dimanche 27 novembre</p> <p><b>DÉCEMBRE</b> Téléthon du vendredi 2 au dimanche 4 décembre Jeux de société Diabolobus samedi 3 décembre Noël au château samedi 17 et dimanche 18 décembre Marché de Noël mercredi 21 décembre</p>
---	---	--

**VILLEMANDEUR**  
**CONCOURS PHOTO**

Thème : **NATURE EN GÂTINAIS**

Ouvert à tous  
du 17/09  
au 07/10

Un tirage avec encadrement  
de sa photo à gagner !

Concours photo organisé à l'occasion de l'exposition  
la planète offolée de Hans Sylvester installée au Parc  
à la Française et en centre ville jusqu'au 07/10.

Comment participer ?  
Téléchargez le règlement et le bulletin d'inscription  
sur [www.villemandeur.fr/concoursphoto](http://www.villemandeur.fr/concoursphoto)

**MA VILL' MA PLANÈTE**

Samedi 8 octobre  
9h à 18h

Halle de Villemandeur  
Avenue de la Libération  
Place de L'église

**ANIMATIONS**  
ESCAPE GAME  
de 10h à 18h

REPAIR CAFE de la Fabrice  
réparation de matériel divers  
(équipement 3d pour création de pièces)

RÉCOLE DE BOUCHONS EN  
PLASTIQUE  
ET CHAUSSETTES ORPHÉLINES  
pendre à l'arbre

FAIRE SA PÂTE À TARTINER  
SANS HUILE DE PALME  
à 10h

BANASSAGE DES DÉCHETS  
du 07/09  
à partir de la matin à 10h

RESTAURATION  
LOCALOIRE  
sur menu à volonté

INVENTONS NOS VIES BAS  
CARBONE

STAND DES PARTENAIRES  
ET EXPOSITION

LE CENTRE DE SANTÉ  
UNE CONSTRUCTION  
ÉCOLOGIQUE EN PAILLE

Partenaires & programmes consultés sur  
[www.villemandeur.fr/maillplanet](http://www.villemandeur.fr/maillplanet)

Au cœur du gâtinais, notez ce grand rendez-vous d'automne

**VILLEMANDEUR**  
près de Montargis (45)

Domaine de Lisledon  
Rue de la Savonnerie

**Dimanche 2 Octobre**  
**GRANDE FÊTE**  
**D'AUTOMNE DU GÂTINAIS**

Vide-greniers - Brocante - Antiquités  
Bourses aux collections

«Alimentaires et autres commerces interdits»  
PAS DE RÉSERVATION : emplacement attribué dès votre arrivée à partir de 6h00

Marché campagnard, artisanat et foire commerciale  
Fabrication du jus de pommes sur Pressoir à l'ancienne  
Boudin chaud & cuisson de pain au feu de bois

**FESTIVAL D'Orgues de Barbarie**  
& de Musique Mécanique  
Brasserie et restauration sur place  
Entrée gratuite : 8h à 18h

Grande tombola  
2€ le ticket

De nombreux lots à gagner

Opérations : Comité des Fêtes - Maire - 7 h 30, au 38 de la Libération - 45700 Villemandeur  
Plot. 06 02 36 82 81 - Email : [cagillemandeur@hotmail.fr](mailto:cagillemandeur@hotmail.fr)



**Contact infos**

Adresse : 1bis avenue de la libération  
Tel : 02.38.07.16.70  
Mail : [contact@mairie-villemandeur.fr](mailto:contact@mairie-villemandeur.fr)  
Site : [www.villemandeur.fr](http://www.villemandeur.fr)

**Horaires mairie**

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15  
Les services reçoivent le lundi mardi jeudi  
et vendredi matin et sur rdv. Le samedi 10h-12h

**INSCRIPTIONS POUR  
LES COLIS DE NOËL DU CCAS**

Les personnes nées **avant le 1er janvier 1942** et **handicapées, domiciliées et résidant à VILLEMANDEUR**, peuvent se présenter à la Mairie « **Salle des mariages** », munies d'une pièce d'identité :

**mercredi 02 novembre de 9H00 à 11H30**  
**jeudi 03 et vendredi 04 novembre**  
**de 9H00 à 11h30 et de 14H00 à 17H00**

Les Mandorais figurant sur la liste des colis 2021 et dans l'impossibilité de se déplacer, peuvent téléphoner au **02.38.07.16.85**

Les personnes non inscrites ne pourront en aucun cas bénéficier du colis.